Cet individu se nommait Jean-Charles Fortuné, Henri dit Fortuné, âgé de 23 ans, anarchiste militant qui, dernièrement encore, s'était rendu en excursion dans l'Est et dans le département des Ardennes pour y faire de la propagande. Il a été arrêté ce matin avec son frère Emile.

Tous deux ont été écroués au dépôt ; ils sont inculpés de détention de dynamite, d'excitation au meurtre et au pillage, en vertu de la loi du 29 juillet 1881.

Ajoutons que les perquisitions opérées aux deux domiciles des inculpés ont amené la saisie de nombreux papiers anarchistes, mais on n'a pas découvert la moindre parcelle de dynamite.

L'affaire Ravachol

Saint-Etienne, 31 mai. — M. Regeys, juge d'instruction, est monté ce matin à la maison d'arrêt pour interroger une dernière fois Ravachol et ses complices.

L'instruction sera close ce soir, et les dossiers de toutes les affaires dans lesquelles est impliqué le célèbre dynamiteur seront transmis probablement demain à la chambre des mises en accusation.

L'incendie des moulins de Corbeil

Corbeil, 31 mai. — On a commencé à déblayer la façade des bâtiments qui donne sur le quai. A 11 heures, on a retrouvé le pompier qui avait disparu. Parmi les blessés se trouve M. Bureau, fils du représentant général.

Les trois morts sont : MM. Joseph Mignot, âgé de 60 ans ; Jean Peiffer, âgé de 50 ans, et Joseph Lecus, 31 ans. L'émotion est grande dans toute la région. Les municipalités voisines de Corbeil ont fait savoir qu'elles tenaient à participer aux secours, et les habitants de la ville organisent entre eux une souscription.

Détail pénible : Corbeil célébrait dimanche la fête de St-Spire, sa fête communale, et les rues étaient pavoisées et garnies de mâts vénitiens, tout comme St-Mandé, le jour de la terrible catastrophe de chemin de fer. On a commencé le déblaiement des décombres vers deux heures du matin. A quatre heures, on retirait le corps d'un des disparus, M. Brochard.

L'un des blessés, M. Hubert, âgé de 35 ans, est mort des suites de ses blessures, à son domicile, 36, rue Saint-Cyr. Il reste deux ouvriers disparus, MM. Ozanne et Relinger. On écarte toute idée de malveillance. Le sinistre est bien dû à une inflammation de poussières en suspension.

Hier soir, on comptait trois morts. Or, dans la matinée, deux des malheureux martyrs agonisant à l'hôpital, se tordant en d'épouvantables souffrances, ont passé de vie à trépas. Le chiffre des décès peut donc être porté à sept, si l'on considère comme morts les deux disparus dont les corps sont évidemment là, carbonisés, sous les décombres.

Quant aux blessés, on en compte vingt-cinq, sur lesquels huit ou dix, comme nous l'avons télégraphié hier, sont grièvement atteints. On s'attend à de nouveaux décès qui sont tout à fait imminents.

L'incendie de la forêt de Fontainebleau

Fontenebleau, 31 mai. — Le feu a repris hier en forêt; il s'est propagé rapidement et malgré les efforts de tous, il n'a pu être éteint qu'à onze heures du soir. Vingt-cinq hectares de futaies de pins sont détruits.

Immense incendie à Moscou

C'est dans le quartier commerçant de Zamoskworetchie que le sinistre de cette nuit s'est déclaré. Les flammes s'étendaient sur une superficie d'un kilomètre carré. Les dégâts sont considérables. Plusieurs pompiers ont été blessés.

Attentat contre une sentinelle

Perpignan, 31 mai. — Le nommé Ximenès ayant frappé une sentinelle du 12e de ligne, de garde à la porte de l'Arsenal, et lui ayant ensuite lancé des pierres, le factionnaire blessé poursuivit cet individu et lui planta deux fois la baïonnette dans la poitrine le blessant grièvement.

Paroles pacifiques

Vienne, 31 mai. — L'empereur François-Joseph, causant hier avec des députés autrichiens, leur a dit qu'il n'y avait pas lieu d'appréhender de grandes guerres.

Le choléra aux Indes anglaises

Bombay, 31 mai. — 1,600 personnes sont mortes du choléra la semaine dernière à Srinagar. La panique règne parmi les habitants.

Un grand incendie a éclaté dans cette ville; 2,000 maisons ont été détruites; 80,000 personnes sont sans abri. Les provisions de bouche sont considérablement enchéri. La recolte est presque totalement perdue.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. E. Moreau et la Confrérie de N.-D. de l'Usine. — Nous recevons la dépêche suivante :

« Paris, 31 mai.

» M. Emile Moreau, député de Roubaix, fait annoncer pour la cinquième fois, qu'il compte interpeller le ministre de la justice et des cultes, sur les prétendus agissements dans le Nord de l'association de Notre-Dame de l'Usine. »

Une visite de la municipalité à l'Ecole de natation. — Le maire, M. Henri Carrette, accompagné de M. Trannoy, adjoint, et d'un conseiller municipal, s'est rendu mardi après-midi, vers cinq heures et demie, à l'école de natation et a visité en détail le double établissement.

La municipalité est décidée, nous dit-on, à y apporter des améliorations dans le plus bref délai possible.

Réunions de commissions municipales. — Les première et troisième commissions se réuniront jeudi 2 juin, à huit heures du soir, pour examiner les questions suivantes :

1° Rue Vauban. Demande de classement et de mise en état de viabilité; 2° Rue de Barbieux. Construction d'un aqueduc, faillite de l'entrepreneur, substitution du syndic; 3° Rue Cuvier. Echange de terrains avec Mme Catherine Delescluse; 4° Rue de Menin. Dégagement vers la rue de Tourcoing. Offres aux expropriés. 5° Rue Cuvelle. Aliénation d'une parcelle de terrain; 6° Rue du Congo. Demande de classement et de mise en état de viabilité; 7° Boulevard d'Armentières. Abords du passage à niveau. Réception définitive des travaux de pavage du trottoir; 8° Etablissement de bains et lavoirs.

Dans le compte-rendu de la séance d'installation du nouveau conseil, et les incidents de la journée, un correspondant nous a fait dire :

« Vers quatre heures et demie, la fanfare de la coopérative la *Paix*, boulevard de Belfort, est venue donner une sérénade au nouveau maire, rue d'Alma. Les administrateurs de la société coopérative lui ont offert un bouquet. »

Le secrétaire de la société coopérative ouvrière la *Paix*, M. Merschaut, nous demande, au nom du conseil d'administration, de rectifier. Le conseil d'administration — qui ne s'occupe que de la coopération, nous dit-il, n'a pas offert de bouquet au nouveau maire.

Les funérailles d'un vieux soldat. — Mardi, à neuf heures et demie du matin, ont eu lieu, en l'église St-Sépulcre, les obsèques d'un vieux serviteur de nos armées, M. Clovis Wattel, mort à l'âge de 62 ans, chez son fils, rue de l'Epeule, avec lequel il habitait.

M. Wattel, décoré des médailles de Crimée et d'Italie, était, depuis vingt-cinq ans, à la tête de la société *Les Anciens médaillés*, qu'il avait aidé à fonder, et dont le siège est rue Pierre-Motte.

Tous les membres de cette société s'étaient fait un devoir d'accompagner leur président à sa dernière demeure.

Des délégations des sociétés du tir à la perche *Saint-Sébastien*, et du tir à l'arc au but, *Le cœur joyeux*, dont le défunt faisait également partie, s'étaient jointes au cortège, ainsi qu'une société d'anciens militaires, *La Fraternellé*, avec son magnifique drapeau, don de M. François Roussel, chevalier de la Légion d'honneur.

Une violente bourrasque s'est déchaînée, mardi, vers six heures du soir, sur Roubaix. Un grand nombre de carreaux de vitres et de tuiles ont été brisés ; il n'y a eu aucun accident de personne à signaler. La bourrasque a duré une demi-heure, puis une pluie abondante est tombée. Il a également plu dans la soirée — à la grande joie des horticulteurs et des fermiers.

Un accident du travail.— Mardi matin, dans une filature de la rue de Mouveaux, une soigneuse de 19 ans, Marie Declercq, demeurant rue de l'Epeule, cour Lampe, s'était mise en devoir de graisser son métier, avant de commencer sa journée.

Le pinceau, dont elle se servait pour cette opération, étant venu à lui échapper, fut emporté dans les peignes. Elle voulut le ressaisir; mais sa main fut prise dans un engrenage, et affreusement contusionnée.

M. le docteur Derville donna les premiers soins à la blessée, et la fit transporter à l'Hôtel-Dieu.

Un commencement d'incendie s'est produit dans le tissage de M. Prouvost-Scrépel, rue des Fleurs, lundi, vers sept heures et demie du soir, une heure après le départ des ouvriers. Le feu a pris naissance dans un écheveau de coton, et a été rapidement éteint par un ouvrier qui se trouvait encore dans l'établissement. Les dégâts sont insignifiants.

Un accident rue d'Alsace. — Mardi soir, vers neuf heures, un ouvrier d'une cinquantaine d'années, traversait la chaussée rue d'Alsace, quand une voiture, arrivant à toute vitesse, le renversa; l'une des roues lui passa sur la jambe droite et lui fit plusieurs contusions.

Un accident de voiture, Boulevard de Paris. — Lundi soir, un cheval attelé à une voiture à deux roues, contenant quatre personnes, s'est abattu, Boulevard de Paris. Le cheval a été blessé à l'épaule droite et au pied droit de derrière ; le conducteur a été projeté en avant, ainsi que la personne qui se trouvait à côté de lui — mais il n'y a pas eu de blessés, heureusement. Les lanternes de la voiture ont été fortement endommagées.

Une scène de violences. — Dans la journée de lundi, une dame P...., habitant la rue Saint-Quentin, est venue se plaindre au troisième arrondissement de ce que Juliette D.. et sa servante étaient arrivées chez elle, y avaient battu une de ses locataires, Mlle V..., et cassé un carreau de vitre. D'où rassemblement d'une centaine de personnes. Rapport sera dressé à charge des coupables.

Un brutal. — Vers quatre heures de l'après-midi, lundi, l'agent Averbeke a dressé procès-verbal à un journalier de la rue d'Iéna, lequel avait donné un violent coup de pied à un écolier de 10 ans 1/2, habitant la rue Cugnot. Et ce, parce que l'enfant ramassait un peu de paille auprès des halles !

Menaces. — Lundi, midi, les agents Paris et Delcour étaient avertis que le nommé Joseph Bauvin, chauffeur, attendait à la sortie du peignage Motte une jeune fille, Adèle B...., dans le but de lui faire un mauvais parti. A l'arrivée de la police, Bauvin — qui a été récemment arrêté, chez M. Roussel-Desrousseaux, pour port d'arme prohibé — avait disparu.

Exploits de gamins. — Lundi après-midi, un gamin de la rue de la Rochefoucault est allé jeter des pierres dans les vitres de l'école du Raverdi, au risque de blesser les enfants qui s'y trouvaient. Ce petit mauvais sujet a cassé des carreaux pour une valeur de quatre francs — que les parents n'ont pas voulu payer. Aussi rapport a-t-il été dressé à leur charge.

Croix. — La lettre suivante a été adressée au *Roubaix-Socialiste* :

» Monsieur le Gérant du
journal *Roubaix-Socialiste*,

» Pour répondre aux insinuations diffamatoires contenues contre M. le vicaire de Croix, dans votre numéro du 28 mai 1892.

» Nous, seuls vicaires à Croix, vous mettons au défi de préciser et de prouver que l'un de nous deux, ait commis les actes malhonnêtes dont il est question dans votre article. Abbé Declercq. Abbé D. Pottier.

Croix. — *Un vol.*— Des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré dans l'habitation de M. Caby, cabaretier, rue de Lille : ils y ont enlevé une grande quantité de linge et des draps de lits qui se trouvaient sur des cordes dans la cour.

— Le maire de la commune de Croix informe le public que la kermesse de la Pentecôte commencera le 5 juin et finira le mardi suivant.

Hem. — *La grève des teinturiers.* — Sur les 250 ouvriers qui se sont mis en grève dans les usines de MM. Mulaton-Gabert, Pouchain et Declerck, une dizaine seulement sont rentrés, mardi matin, chez M. Mulaton.

A six heures, à l'heure de la rentrée, deux délégués se sont présentés aux usines, mais l'entrevue n'a abouti à aucun résultat. La grève continue donc. Le plus grand calme règne dans la commune.

Flers. — *Un suicide.* — Mardi, vers cinq heures et demie de l'après-midi, le quartier du Petit Wasquehal, à Flers, était mis en émoi, par une détonation qui venait de se faire entendre dans l'avenue du château de Mme Droulers.

Plusieurs personnes se rendirent à cet endroit, et trouvèrent étendu sur le sol et baignant dans une mare de sang, le corps d'un homme paraissant âgé de 35 à 40 ans. On lui donna tous les soins que nécessitait son état, mais il ne tarda pas à expirer.

Le malheureux s'était tiré un coup de revolver dans la bouche et la balle avait traversé la tête, il tenait en main le revolver dont il s'était servi. A côté de lui se trouvait un violon enfermé dans une caisse, ce qui porte à croire que le suicidé était un musicien ambulant.

On fit immédiatement appeler le garde-champêtre Desmouveaux qui procéda aux constatations légales.

Le suicidé n'avait sur lui aucun papier pouvant établir son identité. Il avait simplement un sou et un petit canif dans ses poches. Il a été transporté à la morgue de Flers.

L'établissement thermal de St-Amand (Nord) est ouvert du 1er juin au 15 septembre.

Les maladies du système articulaire, telles que : *rhumatisme articulaire, goutte, arthrites, coxalgies, ankyloses, hydarthroses*, etc. et les maladies du système musculaire : *Paralysies de diverses natures, rhumatismes musculaires, atrophies*, etc. y sont traitées avec succès par les bains de boues combinés avec l'hydrothérapie et l'eau en boisson.

Les cas de guérison ou amélioration obtenus sont considérables.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. A. Grégoire**, directeur. 30827 – 62369

On nous prie d'annoncer que le **dentiste Meier,** de Courtrai, sera à consulter à Roubaix, tous les jeudis (excepté le 3e jeudi du mois), de 9 heures 1/2 à midi, et de 2 heures à 4 heures, rue du Collège, 73, (en face du Collège). 28021-56342

On peut se procurer le **plan de la Ville de Roubaix**, au prix de 0 fr. 40, à la librairie du *Journal de Roubaix*.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Un concert-festival sera donné le dimanche 5 juin, par les *Enfants de la Lyre*, dans le jardin de M. Paul Backaert, à la Place, avec le bienveillant concours des sociétés suivantes : la Renaissance, chorale de Wattrelos; le Ralliement, société de Trompettes de Wattrelos; l'Harmonie communale d'Estaimpuis; la fanfare Sainte-Cécile, du Mont-à-Leux; l'Harmonie municipale de Leers; l'Union des Travailleurs, de Wattrelos; l'Harmonie municipale de Mouveaux. *Cette fête est offerte aux familles des membres honoraires et exécutants.* Le même jour, *Les Enfants de la Lyre* feront une audition musicale pendant la messe de 10 heures, à l'occasion de leur première sortie avec leur nouvel uniforme et la bénédiction de leur drapeau.

La fraude. — Le brigadier Gloaguen et le préposé Douarinou, de la brigade de Roubaix, de service lundi, vers minuit 1/4, à environ 1.400 mètres de l'étranger, ont arrêté le nommé Jules Lefort, ramonneur, âgé de 16 ans, habitant rue de Leers à Roubaix. Il était porteur de 306 boites d'allumettes de provenance étrangère et d'une valeur de 84 fr. 60.

TOURCOING

Les travaux du canal. — La voie ferrée a été poussée *depuis quelques jours jusqu'au* pont de la rue de l'Espierres, en avant du quai et, depuis lundi, c'est sur ce point que les wagonnets viennent recevoir leur chargement.

Comme nous avons déjà eu occasion de le dire, les travaux à faire entre les deux ponts de l'Espierre et du Hallot sont relativement peu importants; les terres à enlever se composent presque uniquement d'argiles, excepté à l'emplacement d'anciens fossés d'écoulement qui existaient à cet endroit. Les matériaux pour l'empierrement des chemins de halage, ont été déposés depuis quelque temps à pied d'œuvre; et maintenant on a commencé à travailler à leur mise en place.

La semaine dernière on avait dû démonter, pour les arranger, différentes pièces du pont-levis du Hallot, et ajouter du plomb à la partie formant contre-poids, pour le mettre en parfait équilibre.

L'Union catholique de Tourcoing. — On nous communique la circulaire suivante avec prière de reproduire :

« S'inspirant des enseignements de Léon XIII et de la tradition constante de l'Eglise, l'*Union catholique de Tourcoing* accepte la forme actuelle du Gouvernement.— Elle a pour but de s'occuper de la défense des intérêts religieux et sociaux, et d'élire — à tous les degrés — des candidats résolus à *poursuivre* la réalisation du programme suivant :

« Programme. — Liberté de l'enseignement à tous les degrés et participation de toutes les écoles au budget de l'instruction publique, en proportion du nombre respectif de leurs élèves ;

» Droit d'association pour tous et suppression des lois d'exception ;

» Réforme de la loi qui, sous prétexte de patriotisme, mais en haine de la religion, impose le service militaire aux prêtres ;

» Rétablissement des aumôniers dans les armées de terre et de mer, en temps de paix et en temps de guerre ;

» *Législation* favorisant la création et le développement d'*institutions de nature à améliorer la condition morale* et matérielle de la classe ouvrière.

« Ligne de conduite. — L'*Union catholique de Tourcoing* est permanente.

» En toutes circonstances et dans tous ses actes, l'*Union* se souviendra qu'elle est avant tout *catholique*.

» Sa ligne de conduite électorale est basée sur le principe suivant : *Votation toujours et quand même avec discipline.*

» Pour metttre en vigueur ce principe, la direction de l'*Union catholique de Tourcoing* sera confiée à un *Comité Directeur* nommé par les adhérents.

» Les adhérents se feront un devoir de voter pour les candidats désignés par le Comité Directeur.

» Faire parvenir les adhésions à M. Adolphe Sevin, secrétaire-général, 25, rue du Sentier.

La rue de l'Espierres. — Il a été question de cette rue à la dernière séance du conseil municipal. Il y a environ cinq semaines, nous avons dit qu'on commençait à creuser la tranchée de l'aqueduc ; et en quelques jours, cette tranchée très large et très profonde avait été ouverte sur toute son étendue, et tous les débris, terres et pavés, rejetés sur le côté, vers l'Epinette, sont toujours là : à peine si on en a enlevé *quelques tombereaux.*

M. Delphin Dumortier, nouveau conseiller du quartier, s'est plaint avec raison de cet incompréhensible abandon des travaux, puisqu'il faudra plusieurs journées d'ouvriers pour retirer du fond de la tranchée tout ce que les gamins y ont fait tomber, en prenant leurs ébats. Mardi on pouvait voir un terrassier occupé à cette besogne.

Il paraît que les maçons commenceront cette semaine : s'ils ne se sont pas mis plutôt à l'œuvre, cela a tenu, nous a-t-on affirmé, à l'inexécution d'un marché de briques.

Le concours d'orphéons et la fête du 40e anniversaire des « Crick-Sicks ». — Au sujet du concours le journal l'*Orphéon*, de Paris, a publié l'entrelet suivant :

« Nos lecteurs sont au courant de la grande fête chorale de Tourcoing qui a obtenu tant de brillantes adhésions. Nous sommes heureux d'apprendre que le maître J. Massenet, président d'honneur des Crick-Sicks, a promis formellement à ses chanteurs sa présence à Tourcoing, le 6, où il tient à présider les assises musicales. A côté de Massenet, siègera un jeune prix de Rome dont nous avons, en ces colonnes mêmes, dit tout le bien que nous pensons : Gustave Charpentier, auteur des *Souvenirs d'Italie* et de la *Vie de Poète*, dont la dernière exécution a été un triomphe.

» M. Charpentier est d'ailleurs presque un enfant de Tourcoing, et c'est à l'école de musique de cette ville qu'il a commencé ses études musicales. »

On nous demande d'insérer ce qui suit :

« Le comité organisateur du concours d'orphéons prie les personnes qui auraient des chambres garnies à louer de vouloir bien en informer de suite le secrétaire-général du concours, 31, Grand'Place. »

Ainsi que nous l'avons dit les *Orphéonistes Crick-Sicks* ont fait concorder le concours avec la célébration du quarantième anniversaire de la fondation de la société.

A cette occasion, la société donnera le dimanche 5 juin, à 2 heures de l'après-midi, à l'*Hôtel du Cygne*, un banquet auquel elle invite tous les choristes qui ont passé dans ses rangs depuis la fondation de la société.

La cotisation est de 6 francs.

On est prié de s'inscrire avant samedi au secrétariat général du concours, 31, Grande-Place.

Un écho des funérailles de M. Honoré Ballois. — Notre cadre restreint nous empêche, à notre grand regret, de publier in-extenso les discours prononcés sur la tombe du regretté M. Honoré Ballois. Nous devons donc nous borner à donner quelques extraits.

« La mort, a dit M. Edmond Masurel, au nom des *Crik-Sicks*, en frappant si soudainement et si impitoyablement, notre cher et regretté Honoré Ballois, a pris à la société des orphéonistes *Crik-Sicks*, un de ses membres les plus dévoués et les plus sympathiques.

» Il était de ceux sur qui l'on peut compter, sa longue expérience des sociétés était pour nous d'un précieux concours.

» Jusqu'au dernier moment il a travaillé pour elle; et c'est au sortir d'une réunion de commission, où il se réjouissait de notre fête prochaine qu'il a succombé... »

M. Louis Duprez-Lepers, comme membre de la commission administrative du Cercle du Petit-Château et ami d'enfance du défunt, a longuement retracé la vie de M. Honoré Ballois.

Il s'est exprimé ainsi :

« De bonne heure ses maîtres reconnaissent en le jeune Honoré Ballois, un cœur dévoué qui n'est pas ordinaire, toujours prêt à rendre service aux autres.

» C'est ainsi qu'on le voit dans toutes ses classes recevoir et accepter de bon cœur les petites charges, je dirai *presque les corvées, qui sont laissées aux plus obligeants.*

» En 1852, sorti du collège de Tourcoing à l'âge de seize ans, il entre de suite au service de M. Gaspard Desurmont, où, par son bon cœur et ses loyaux services, il gagne de suite l'estime, je dirai même l'amitié, non seulement de son patron, mais de toute la famille, et il n'y aura que la mort qui pourra l'en séparer.

» A seize ans aussi il entre à la société du Petit Château où il se fait aimer de tous par sa grande gaieté, sa franche cordialité et surtout par son cœur dévoué, s'oubliant toujours lui-même pour rendre service aux autres,..

» Dans toutes les grandes cérémonies religieuses et civiles il est toujours allé offrir aux autorités le concours de son dévouement et de son expérience, et bien souvent on l'a vu régler tout seul l'ordre d'un cortège...

» Elevé dans un milieu foncièrement chrétien, il fut dans toute l'acception du mot un homme de foi, aux convictions sincères. Dans les grandes manifestations religieuses, *jamais il ne faisait défaut, il se faisait voir* franchement sans respect humain... »

L'un des membres de la maison à laquelle le défunt avait été attaché pendant 43 ans, a été empêché de prendre la parole par suite d'une circonstance de famille. Il se proposait de rendre hommage à l'homme du devoir qui, après une si longue série d'années de dévouement et de travail avait bien mérité chez ses patrons le titre d'ami et avait droit à la récompense que la société des arts et des sciences de Lille allait *lui décerner pour ses 43 années de loyaux services* dans la même maison.

Nous dirons enfin, pour être complet, que M. Albert Masurel, président de l'*Association Symphonique*, a prononcé quelques paroles émues devant la tombe trop tôt ouverte d'un homme qui était entouré de la sympathie universelle.

La « cocotte. » — Dans toutes les fermes de Tourcoing ou des environs où l'épidémie s'était déclarée depuis un mois, les animaux étaient rétablis, ou se trouvaient en bonne voie de guérison. Cependant un nouveau cas, qui justifierait, s'il en était besoin, les *minutieuses précautions prises* pour empêcher le mal de s'étendre, vient encore de se produire au Clinquet, à la ferme de MM. Delobel-Dhal frères et sœurs, non loin de la ferme de M. Catel, dont les 9 vaches avaient été atteintes, mais fort légèrement, il y a environ trois semaines.

Le règlement préfectoral portant interdiction de la ferme Delobel, a été publié à son de caisse et affiché mardi après-midi.

Une bourrasque. — La chaleur avait été accablante dans la matinée et l'après-midi de mardi. Vers 5 heures il s'éleva d'épais nuages du côté du Sud-Ouest, et tout présageait un orage prochain. Un peu après 6 heures, une violente bourrasque se produisit; on était littéralement aveuglé par la poussière et, dans la rue du Wailly notamment, il était absolument impossible de lutter contre la rafale. Un peintre qui travaillait en haut d'une échelle n'eut que le temps de descendre, des ardoises et des pannes, arrachées aux toitures, étaient projetées au loin, dans toutes les directions.

Un vol audacieux. — Voici un nouveau vol qui dépasse en audace ceux du même genre, et ils sont nombreux, que nous avons eu à relater depuis quatre mois.

C'est au magasin de M. Desplanques, marchand épicier en gros, rue Neuve-de-Roubaix, impasse St-Eloi, à peu de distance de la maison de M Bonnières, receveur d'enregistrement, que la même bande sans aucun doute a dévalisée il y a environ six semaines, que le vol a été commis la nuit dernière, entre minuit et deux heures du matin.

La grille du sous-sol du magasin a été entièrement descellée ; et ce travail a dû demander un temps assez long.

Les voleurs sont ensuite descendus dans la cave et sont remontés au rez-de-chaussée. Partout sur leur passage, on remarque des traces de bougie.

Le soupirail de la cave étant fort étroit, à peine suffisant pour qu'un homme de faible corpulence puisse y passer, les malfaiteurs ont fait sauter la serrure de la porte d'entrée, et ils se sont emparés de dix sacs de café torréfié, de 20 kilos chacun, soit 200 kilos, d'une valeur de 1,000 francs. Il a sans aucun doute fallu se servir d'une charrette à bras pour enlever *une telle charge; cependant on n'a remarqué* aucune trace de roues aux environs du magasin. Outre les dix sacs de café, (et il y en avait 30 dans le magasin), le tiroir d'un bureau a été fracturé et une somme de 20 francs qui y était enfermée avait disparu.

Le domestique, qui couche au premier étage, n'a absolument rien entendu ; et le chien de garde, qui passe pourtant pour très sûr, n'a pas aboyé !

C'est un voisin, le cabaretier « du Mouton-Bleu », qui a trouvé la grille décellée, mercredi, à 4 heures du matin, et qui a averti le propriétaire.

M. Cotard, commissaire du 1er arrondissement, a ouvert une enquête.

Un commencement d'incendie, qui n'a eu, heureusement, aucune conséquence grave, s'est produit dans un établissement industriel au moment de la bourrasque. Le vent avait renversé un réchaud de zingueurs et le feu s'était communiqué à la toiture. Quelques seaux d'eau ont suffi pour éteindre ce commencement d'incendie et quand la pompe à vapeur est arrivée tout danger avait disparu.

Cet âge est sans pitié. — Le commissionnaire public Hennebelle, était entré mardi, à l'heure de midi, au cabaret faisant l'angle des rues de Menin et St-Roch, connu sous la dénomination *la Citerne*, parce que c'est de toute la ville et environs l'établissement où se trouvent les plus grands verres.

Hennebelle avait laissé sa brouette — qui avait déjà rendu de très longs services — sur le trottoir. Ayant entendu du tapage, il sortit à temps pour voir s'enfuir une cinquantaine de gamins qui avait mis son modeste véhicule en pièces et morceaux !

Le pauvre homme ramassa une poignée de débris qu'il apporta au poste. L'enquête ayant fait découvrir les principaux auteurs de la destruction — qui sont parfaitement solvables — Hennebelle aura une brouette neuve pour une vieille. A quelque chose malheur est bon.

A 17 ans ! — Le sieur S..., peintre, rue de la Latte, a déclaré à la police que son fils Julien, âgé à peine de 17 ans, ne voulant plus écouter aucune remontrance, avait quitté la maison paternelle en emportant tous ses effets, et « qu'il s'était mis sur le logement ! »

Dégâts dans les récoltes. — Comme tous les ans à la même époque, plus encore, s'il est possible cette année, des dégâts considérables sont commis dans tous les champs que longent les chemins et sentiers : un agent, de service aux Phalempins, a pris 8 jeunes gens, de 13 à 18 ans, en flagrant délit. Ils seront poursuivis en simple police, les parents civilement responsables.

Neuville. — *La Cocotte.* — La maladie, qui était complètement passée chez MM. Debucquois frères, vient de se déclarer à la ferme de Mme veuve Dhalluin, où 7 bêtes sur 11 sont atteintes.

Bondues. — *La Cocotte.* — M. Maroilles, cultivateur, près du fort de Bondues, a ses quatre vaches malades de la fièvre aptheuse.

Marcq-en-Barœul. — Un jeune homme de 19 ans, Fransois Nolle, a été arrêté pour coups donnés à sa mère. Cet individu a aggravé son cas en frappant le garde champêtre qui a procédé à son arrestation.

Halluin. — *Réunion du Conseil municipal. (Suite).* — M. le Maire donne communication au Conseil des différentes demandes qui lui ont été adressées.

Service de l'octroi. — M. Dumortier, receveur, propose d'établir un poste grand'route, près la brasserie Olivier; *un 2e près la Douane, en supplément de celui de la gare* et de faire percevoir, par l'octroi, les droits de place, afin d'éviter l'adjudication.

M. Leduc. — Y avait-il augmentation des recettes, et *ces services n'exigeraient-ils pas un surcroît de personnel ?*

M. le Maire. — Nous verrons bien; nous avons depuis peu un receveur, laissons-le faire les essais pour augmenter nos ressources ; cela ne nous engage à rien. Adopté.

Sapeurs-pompiers. — M. Dumortier, capitaine-commandant, demande que le rabais fait sur les fonds de l'habillement de la réorganisation du corps, soit employé à compléter et remettre en état le matériel du Mont et du Colbras : 1,500 mètres de tuyaux, 950 francs ; 247 francs pour raccords, etc.

M. Catteau. — Je trouve ces frais un peu élevé, et, de plus, je ferai remarquer que nous avons, au Colbras, une pompe et pas de chef.

M. le Maire. — La Préfecture a le droit de désigner les officiers; nous n'avons rien à voir au choix fait; le capitaine peut déléguer un sergent chargé du service, en cas d'incendie.

Fournitures classiques. — M. le doyen Deyne demande que les fournitures classiques soient délivrées indistinctement aux écoles libres et municipales au prorata des élèves nécessiteux ainsi que les livres de prix. Pour les fournitures scolaires, le conseil trouve que c'est de toute justice; quant aux livres de prix à distribuer, on verra : c'est facultatif.

Plusieurs conseillers font remarquer que, cependant, on ne peut délivrer des livres classiques qu'aux élèves de la commune : que beaucoup d'étrangers fréquentent les écoles du gouvernement et qu'il y a là un abus. Une commission doit être nommée à cet effet ; il est de toute justice, disent plusieurs conseillers, que la commune ne participe, en quoi que ce soit, à l'instruction des étrangers.

M. le Maire termine en déclarant, qu'à Hazebrouck, par exemple, les livres scolaires sont répartis entre les différentes écoles congréganistes et gouvernementales, la question a été portée au Conseil d'Etat ; vu la décision *contraire prise à ce sujet, il n'y a pas lieu de s'opposer à* un refus actuellement.

Réclamations diverses. — M. Billet-Leduc demande que la commune fasse les frais de bordure du trottoir de la maison en alignement qu'il vient de faire construire rue de la Gare.

M. Claeys formule pareille demande dans les mêmes conditions pour sa maison rue de Lille coin de la rue de Linselles.

M. Delsalle.— Qu'on impose alors un système uniforme de trottoir.

M. le maire. — Aucune loi n'oblige les propriétaires à s'y conformer et il n'est pas possible de l'imposer. — Adopté.

La veuve Verquin, ex-employé d'octroi, décédé, réclame le traitement dû à son mari pendant sa maladie et le subside pour frais de funérailles et autres. Accordé.

Entretien de Bureaux. — M. Nollet réclame une allocation pour l'entretien des bureaux de la Mairie et des salles dépendantes.

M. Odoux. — Pourquoi ne pas confier ce soin aux gardes?

M. le Maire. — Le service de la police ne laisse plus rien à désirer aujourd'hui. M. le commissaire met toute son activité en cette circonstance pour commander un service qui n'a pas été rempli comme il l'est aujourd'hui depuis bien des années, les gardes ne peuvent tout faire, en tout cas, ce n'est pas l'affaire d'un homme d'entretenir des bureaux.

L'allocation demandée par Nollet est acceptée.

Travaux à l'Hospice. — Mme la Supérieure demande le pavage de la cour et un trottoir, dont moitié à ses frais.

M. le Maire fait remarquer qu'il n'y a rien à voter, les comptes administratifs accusent un excédent de plus de 1000 fr. qui couvriront et au-delà, les dépenses occasionnées en cette circonstance. *(A suivre.)*

— *Une rixe.* — Lundi, vers dix heures du soir, le nommé H. Desimplas, tisserand, passait, avec d'autres personnes, devant la maison de Blondel, lorsque la femme de ce dernier, Marie Vercrussen, se mit à l'insulter; puis elle administra à Desimplas une maîtresse paire de soufflets, *l'autre riposta en lui allongeant trois coups de* sabot sur les jambes.

Blondel sortit à son tour de chez lui; la bagarre devint générale et ne finit que par la fuite des deux promeneurs qui gagnèrent la frontière.

Les blessures reçues par la femme Blondel, sont assez graves.

— *Jeunes fraudeurs.* — La douane a remis entre les mains de la gendarmerie, deux enfants, Pélagie Poppernolle, d'Halluin, âgée de 10 ans, et Craynest Paul, de Menin, 10 ans, pour fraude de pétrole.

Ils ont d'ailleurs, déjà, tous deux, subis, malgré leur âge, six condamnations pour fraude.

DÉPART POUR LA CAMPAGNE

Avant de partir pour la campagne, munissez-vous chez M. Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, de quelques bonnes boites de conserves indispensables, telles que :

Tête de veau au naturel ou en tortue, **Langue de bœuf, Quenelles, Vol au vent** au gras ou au maigre, **Conserves de poisson, Filets de sole** et **Matelotte d'anguilles ;** et les délicieuses petites boites de **Foie gras**, les **Saucissons de Lorraine**, les **Salmis**, très utiles pour les diners à l'improviste.

Raisin frais, **Fruits, Primeurs.** 07936

LILLE

Les filateurs de lin et de coton. — Les comités des filatures de lin et de coton se sont rendus lundi à Paris chez M. Pierre Legrand, qui, on le sait, avait été chargé, à la *commission des douanes, de rapporter les nouveaux* tarifs concernant ces industries ; ils ont remis au député du Nord, en souvenir du rôle qu'il a rempli dans cette circonstance, un bronze d'art, *Gloria Victis*, de Mercié.

Explosion de goudron rue Notre-Dame. — Un accident, qui aurait pu avoir des conséquences plus graves, s'est produit lundi vers midi à la pâtisserie Depoort-T'kint, rue Notre-Dame, 139. Mme Depoort avait posé sur le feu un pot rempli de goudron afin d'en faire respirer les émanations à quelques-uns de ses enfants atteints de la *coqueluche.*

Soudain, les enfants virent s'élever du foyer une épaisse fumée et se réfugièrent auprès de leur mère. Celle-ci accourut et constata que le goudron surchauffé s'était enflammé. M. Deport arriva à leurs cris, et saisissant le pot avec ses mains qu'il avait eu soin de recouvrir de son tablier, il le porta dans la cour.

Ne pouvant le tenir plus longtemps à cause de la chaleur il le laissa tomber. Malheureusement Mme Depoort revenait par le couloir voir ce qui se passait. Ils ont été brûlés tous les deux, M. Depoort à la main gauche, au cou et à la figure. Mme Depoort à la main droite et à la chevelure. Aussitôt ils ont été conduits dans une maison voisine où ils ont reçu les soins les plus empressés. Les brûlures sont heureusement légères.

Une fumée épaisse s'était répandue autour de la maison et avait fait croire à un incendie. Une femme de chambre qui se trouvait au premier étage, pensant que le feu était à la maison, criait au secours par la fenêtre. On dut lui faire prendre un cordial pour la remettre de sa frayeur.

Les dégâts de l'incendie de la rue Boucher de Perthes s'élèvent à 200,000 francs.

Un vol de 1.800 francs. — Isaïe Dequeker, 27 ans, domestique, né à Wemaers-Cappel, demeurant à Cassel, non content de prendre la femme de M. Braems, marchand de vaches à Quaëdypre, lui a volé 1,800 fr.

Cette femme, Julia Deroo, étant décidée à fuir avec Dequeker, l'a introduit samedi dernier dans la maison conjugale, et ensemble ils ont brisé un coffre-fort à coups de hache et ont enlevé les 1,800 francs, puis ils sont venus habiter à Lille, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons. Ils ont été arrêtés *en vertu d'un mandat d'arrêt émanant du* parquet de Dunkerque. La femme avait encore 1,000 francs et l'homme 477 fr. 95. Le reste avait été dépensé.

Un suicide à l'hôpital Saint-Sauveur. — Henri Delamour, l'anarchiste qui avait écrit au ministre de l'intérieur et à M. le commissaire central des lettres abracadabrantes, dans lesquelles il menaçait de tout faire sauter, était en observation à l'hôpital Saint-Sauveur, ses facultés mentales ne paraissant pas être au complet. On lui avait passé la camisole de force et on l'avait enfermé *dans une cellule. Lundi matin il a été trouvé pendu dans* sa cellule au moyen d'un lambeau de la camisole de force qu'il était parvenu sans doute à déchirer avec ses dents.

CHOSES DE THÉATRE

Le théâtre tient une grande place à Paris ; à tort ou à raison, c'est ce que nous ne nous chargeons pas d'élucider, mais le fait en lui-même est indéniable. La chose apparait plus clairement encore, maintenant qu'il y a comme un simili-conflit entre le syndicat des directeurs de théâtre et la presse. Celle-ci consacre, en effet, force articles au principe de la suppression des billets de faveur, arrêté, sous réserve de certains tempéraments à apporter dans la pratique, par le syndicat préqualifié.

La *Liberté* émet à ce propos quelques réflexions très-justes, peut-être plus appréciables encore en province qu'à Paris. Le divorce s'imposait, et les journaux n'ont rien à y perdre. On ne tirera plus sur eux, comme le remarque fort bien notre confrère, sous prétexte qu'ils ont de l'influence, des traités à vue, payables en loges ou fauteuils de balcon. Premier avantage.

Les obligations professionnelles, en outre, ne commandent pas l'insertion des interminables réclames dont nous inondent les directeurs : cela tient de la place, dit encore notre confrère, et les journaux n'agissent en les publiant que par pure condescendance. Second avantage, que la radicale suppression de cette littérature spéciale.

Au surplus, les directeurs qui accordent aux journaux, en échange de *l'insertion de leurs réclames*, des entrées bien improprement dites « de faveur » sont encore les obligés de ces derniers ; ceux qui s'y refusent nous rappelleraient exactement certaines gens qui vous apportent, avec sérénité, des communications strictement *personnelles*, croyant que sans leur prose il serait impossible de remplir les colonnes du journal — et qui s'étonnent grandement s'il leur est indiqué, avec le chemin de la caisse, cette bonne quatrième page, exutoire naturel des réclames de ce genre.

Le résultat le plus clair de la situation nouvelle ? La *Liberté* le précise en ces termes :

« Si les directeurs de théâtre croient pouvoir faire fi de la grande publicité des journaux, ils feront bien de s'en passer. Mais nous ne pensons pas que ce soit possible, car, même avec le concours de tous nos porte-voix, ils échouent trop souvent, et c'est même sans doute, cette année, l'origine de leur mauvaise humeur. Or, étant donné la nécessité pour les théâtres d'exciter continuellement l'attention publique, nous ne craignons qu'une chose, c'est qu'ils ne fassent pas assez d'argent pour payer. Si l'on additionne, en effet, le nombre de lignes qu'ils consomment chaque jour dans les innombrables journaux de Paris, on arrive à un chiffre inquiétant pour ceux qui voient dans les théâtres de futurs clients de leur quatrième page.

» De toute façon, le gant est jeté. La presse ne le laissera pas tomber. Le pacte implicite est rompu. Les théâtres n'ont plus à figurer dans les journaux qu'au même titre que la pharmacie, qui, elle aussi, bénéficie le plus souvent d'un tarif spécial. »

Voilà pour Paris.

Pour la province, et en ce qui concerne particulièrement Roubaix, nous savons parfaitement bien qu'il n'est nullement question de rompre l'espèce de

FEUILLETON DU 2 JUIN 1892. N° 2

MER SAUVAGE

Par Pierre MAËL

PREMIÈRE PARTIE

I

CRÉPUSCULE

Il ébaucha un geste un peu las, un peu découragé ; puis, d'une voix trainante, presque dolente :

— Parce que, vois-tu, mon enfant, ce n'est pas une vie que tu mènes auprès de moi. Je t'ai connue rieuse et folle, pleine d'exubérance et de vie, éprise du grand air et du mouvement. Tu as aimé même le monde, ce me semble, dans le court délai qu'ont pu t'accorder mes jours heureux. Et voilà que, devenue ma pupille, tu t'es attachée à mes pas, tu t'es faite la compagne de ma solitude. Je n'ai rien à t'offrir, petite Armelle, et ce que tu nommes mes « contemplations » ne sont, hélas ! que trop souvent le contre-coup des souffrances subies, la réminiscence de douleurs que les jours avivent au lieu d'apaiser.

Elle ouvrait la bouche pour répondre Il ne lui en donna pas le temps.

— Non, en vérité, je suis impardonnable; j'agis en égoïste, en geôlier. Je devrais prendre sur moi de te renvoyer, de te rendre à la ville, aux milieux dans lesquels ta jeunesse doit s'épanouir et briller. Et puis, l'âge vient pour toi de songer au mariage, Il te faut penser à un foyer qui ne sera plus celui de ton oncle. Tu n'es pas destinée à vieillir dans l'isolement. Moi, j'ai plusieurs fois, déjà, cherché des yeux autour de moi le mortel assez vertueux pour mériter de recevoir le bonheur de la main de ma petite Armelle.

Cette fois la jeune fille eut un beau rire sonore.

— Et ce mortel, mon oncle, où l'avez-vous découvert ?

Il fit chorus à cette gaieté.

— Dame ! il faut bien t'avouer que j'en suis encore à le découvrir. Aucun des candidats sur lesquels aurait pu s'arrêter ma vue ne présente l'ensemble des qualités que j'exige en l'homme dont je voudrais faire ton mari. Aussi...

— Aussi, interrompit vivement Armelle, ferez-vous bien, mon bon oncle, de limiter là vos recherches. Vous me savez, du reste, passablement indépendante, et, même venant de votre part, un candidat devrait subir mon examen. Or, il arrive que, précisément, je n'ai aucune hâte de me marier. Le mariage lui-même ne me parait point être une institution suffisamment séduisante pour que je me presse d'y engager ma destinée.

L'oncle tressaillit. Il dit d'une voix toute changée.

— Oh ! enfant, ceci est presque une allusion. Et si elle n'est point dans ta pensée, pardonne-moi de m'en être troublé. Hélas ! je n'ignore pas que le spectacle de ma vie n'est pas fait pour t'incliner à suivre la voie que j'ai suivie. Mais il ne faut pas généraliser.

C'est précisément pour t'éviter une douloureuse, une irréparable méprise, que je cherche à bien faire le choix, à t'assurer un lendemain de l'amour qui ne soit pas une atroce désillusion.

Armelle se suspendit aux épaules de son oncle.

— Je n'ai fait aucune allusion, s'écria-t-elle, je sais trop bien que ce n'est point une petite fille comme moi de juger un homme comme vous, mon oncle. Mais je vous jure que je suis heureuse, bien heureuse, ici, que je n'ai aucun désir de changer d'existence, que ce monde auquel vous voulez m'initier n'a pour moi aucun attrait, aucune séduction. Ah ! comment pourrais-je m'y prendre pour vous faire comprendre que je tiens ma vie auprès de vous pour celle de la plus heureuse des filles, et que le seul vœu, le seul que je forme est de vous rendre, avec l'aide de Dieu, ce bonheur dont vous semblez avoir pris le deuil pour toujours ?

— Enfant ! tes vœux sont pleins de rêves, mais tu ignores le cœur humain, tu n'as pas, comme moi, la cruelle expérience de ses trahisons et de ses surprises. Le bonheur que tu souhaites de me rendre est désormais impossible. L'homme ne rétrograde pas plus dans ses amertumes qu'il ne s'arrête dans le cours de ses destins

— Oh ! mon oncle, mon oncle ! Ne parlez pas ainsi ! Vous êtes trop jeune pour ces renoncements aux félicités légitimes. Je vous dis, moi, que ce bonheur, que vous traitez de chimère, doit revivre, — qu'il revivra.

Il secoua tristement la tête. Puis, d'un accent profondément découragé :

— Sans doute, fit-il, si tout le monde, ainsi que moi, se laissait prendre à tes paroles, chère enjôleuse ! mais tu n'ignores pas que je suis pas seul en cette circonstance, à recevoir tes avis, à écouter tes remontrances.

Armelle eut un adorable sourire. Elle joignit ses deux mains au-dessus du robuste bras qui la soutenait.

— Mon oncle, s'exclama-t-elle, presque joyeuse, voici qui me prouve déjà que vous êtes moins pessimiste que vous n'en avez l'air, que tout espoir secret peut-être, mais vivant quand même, n'est pas encore proscrit de votre cœur. Eh bien ! je vous en prie, croyez-en votre petite Armelle, laissez-moi travailler à vous le refaire, ce bonheur que vous jugez perdu.

L'oncle la considéra avec une attention soutenue pleine d'admiration.

— En vérité, dit-il, tu en serais capable, petite fée. Tu possèdes sûrement une baguette magique.

Armelle reprit affectueusement :

— Et puis, ne me parlez plus de vous quitter; ne me dites pas que vous voulez m'éloigner de vous sans quoi je finirai par croire que ma présence vous importune et que c'est vous-même qu'il importe de délivrer.

— Armelle !

— Non, mon oncle, ne protestez pas. Ce sera comme je l'entends, point autrement. Vous avez le droit de m'imposer votre volonté et je m'y soumettrai toujours, mais il n'est pas en votre pouvoir de me faire haïr ce que j'aime. Or, j'aime Ambon, le Pénerf, les roches de la Vilaine au goulet de Brest ; j'aime la mer, j'aime notre chère Bretagne, j'aime nos traditions et nos croyances, et je vous aime aussi, mon oncle. J'ai été élevée dans cet amour, dans ce respect, dans cette foi. Prétendez-vous les proscrire, mon oncle ?

Allez-vous imiter les persécuteurs me faire un crime de mes préférences ? En ce cas, je vous préviens que j'aurai, s'il le faut, la constance des martyrs.

Elle riait d'un rire éclatant, frais, et velouté comme sa jeunesse.

L'oncle n'avait pu se défendre de la contagion de cette gaieté.

— Allons, dit-il, il est impossible d'être sérieux avec toi, Armelle. Tu tournes tout en plaisanterie.

La jeune fille crut voir un vague reproche dans ces mots. Son visage prit un aspect plus en harmonie avec le sujet de l'entretien.

— Mon oncle, je ne plaisante pas, je vous le jure. Je vais même vous parler aussi sérieusement que possible,

Ce que je vous demande, en grâce, c'est de m'accorder des délais. Et quand j'emploie ce mot : *délais*, je ne vous expose que la moitié de ma pensée. Je ne me refuse pas au mariage, mais je ne suis pas bien sûre d'en avoir l'aptitude. En tous cas, j'ai besoin de bien connaitre l'homme au sort duquel j'unirai le mien. C'est peut-être de l'égoïsme, mais qu'est-ce qu'un égoïsme qui a sa source dans l'affection? Car je vous aime, mon oncle, ou plutôt mon père; je l'aime aussi, elle, et la seule douleur de ma jeunesse est de ne point voir réunis sous mes yeux ceux qu'unit mon affection. — Pardonnez-moi de vous parler ainsi, de renouveler vos chagrins, Mais quelle autre raison pourrais-je vous donner pour vous faire bien entendre que ma place est encore auprès de vous et que vous ne pouvez me chasser?

M. Desnoëls s'était penché, très ému. Quand Armelle eut terminé cette déclaration touchante, il l'attira à lui et, la pressant sur son cœur, lui mit au front un long et affectueux baiser.

Puis il eut un soupir dont il eût été difficile de dire s'il avait pour cause une joie ou une amertume.

— Allons, enfant, il faut bien que je me confesse moi, puisque tu refuses de le faire.

D'abord, tu viens de prononcer un mot abominable, Te « chasser » moi *te chasser*, ma petite Armelle ! Mais ne sais-tu donc pas toi qui te nommes si doucement *ma fille*, que l'affection que j'ai pour toi est précisément celle d'un père pour son enfant ? Tout ce que je t'ai dit tout à l'heure n'avait d'autre but que de te rappeler ton propre intérêt car je craignais que tu ne le négligeasses trop. Mais puisque ton goût et ton choix te guident, puisque tu n'obéis qu'à tes préférences en demeurant auprès de moi, je puis bien t'avouer, à mon tour, que j'eusse cruellement souffert de cette séparation.

Il fit une pause. Sa main parut chasser des soucis pesant à son front,

— Car tu es tout ce qui me reste aujourd'hui, ma petite Armelle. Je me suis trompé dans ma voie, et j'ai isolé mon existence. Elle ne viendra que trop tôt, l'heure de ton départ. Ce jour-là, je demeurerai seul, en face de la lutte contre les regrets et les amertumes. Sans doute, comme je le fais aujourd'hui, j'essaierai de donner à ma vie un but aussi élevé que possible. Hélas! le cœur humain est ainsi fait que les efforts de la pensée ne peuvent lui donner le change, que les satisfactions de l'esprie ne peuvent combler le vide!

« C'est toi, toi seule, enfant, qui me fais oublier que mon foyer est désert et que, en pleine virilité de mes forces, je ressemble à ces vieux chênes frappés par la cognée des bûcherons, ravagés par la foudre, et dont le front chenu ne garde plus qu'une ramure épuisée. Je n'ai été jeune que pour la souffrance. Plût à Dieu qu'à force de cicatrices mon âme fût devenue insensible aux tortures du souvenir !

Il s'interrompit encore. Puis reprenant, d'un accent si bas, si désolé, qu'Armelle ne put retenir ses larmes :

— Oui, mon enfant, dit-il, reste encore, encore un peu. Les années viennent. Je touche à l'âge que l'on appelle maturité. Ce mot est exact, surtout pour moi, car je suis vraiment mûr. La vie a tôt fait de mettre le fruit des réflexions dans les fleurs vite fanées de ma jeunesse. J'en avais espéré mieux, je l'avoue. N'importe ! L'homme n'est fort qu'en supportant le poids de la destinée, en ne fléchissant pas sous le faix des épreuves. Quelques mois encore, Armelle, quelques jours peut-être seulement, et je serai suffisamment éprouvé pour marcher tout seul dans l'existence, à la poursuite d'une fin assez belle pour m'emplir entièrement l'âme de ses sublimes attractions.

(A suivre)

Pierre Maël.